

RLM niv Ini

Nom et prénom du cavalier

Nom du cheval

Position:



20m x 40m

Trot assis

Temps : entre 3'00 et 3'30

	Mouvements à présenter	Points /10	Coeff	note	Observations
01.	Pas moyen (minimum 40m consécutifs)		X 2		
02.	Transition « pas => trot »		X 1		
03.	Transition « trot => pas »		X 1		
04.	Trot de travail à main droite, cercle de 20m inclus		x 1		
05.	Trot de travail à main gauche, cercle de 20m inclus		x 1		
06.	Allonger quelques foulées au trot (min. 20m) + transitions		x 1		
07.	Transitions isolées « trot => galops G. et Dr. »		X 1		
08.	Transitions isolées « galops G. et Dr. => trot »		x 1		
09.	Galop de travail à main droite, cercle de 20m inclus		x 1		
10.	Galop de travail à main gauche, cercle de 20m inclus		x 1		
11.	Allonger quelques foulées au galop (min. 20m) + transitions		x 1		
12.	L'entrée et les arrêts au début et à la fin de la reprise		x 1		
	Total pour l'exécution technique (max. 130 points)				
	Pénalités à déduire (2 points pour chaque erreur – voir R.N. art. 421.2.6.2)				
	Total (points) pour l'exécution technique				

RLM niv Ini

	Présentation artistique	Points /10	Coeff	note	Observations
13.	Rythme, énergie et élasticité		x 2		
14.	Harmonie entre le cavalier et le cheval		x 2		
15.	Chorégraphie, utilisation de la piste et créativité		X 3		
16.	Choix de la musique et son interprétation		X 3		
Total pour la présentation artistique (max. 100 points)					
(*) L'utilisation de demi-points est autorisée tant pour les notes techniques qu'artistiques.					

Total pour l'exécution technique / 1,3	%
<u>Total pour la présentation artistique</u> <u>Pénalité de temps</u> (plus de 3'30 ou moins de 3'00 = déduction de 0,5 %)	
Total pour la présentation artistique	%
Total général (% technique + % artistique)	%
RESULTAT FINAL (total général / 2)	%

Dans le cas où plusieurs concurrents ont le même résultat final, leur classement est déterminé par le score final de la présentation artistique.

Mouvements interdits (se référer également au document « RLM des Ligues – Directives pour les Juges ») :

Volte ou demi-volte de 10 m ou moins au trot / de 15m ou moins au galop	Tous les mouvements de côté (cession à la jambe incluse)
Serpentine au trot de 4 boucles ou plus	Demi-volte renversée au galop
Serpentine au galop	Reculer
Contre-galop	Demi-tour sur l'arrière main
Transition du galop vers le pas	Transitions du galop vers l'arrêt et inversement
Tous les mouvements d'un plus haut niveau	(sauf si autorisés dans les directives)

Signature du juge: